

# Comprendre et compenser les troubles Dys en formation

## Public visé

Professionnels en situation de formation, d'enseignement, d'animation et/ou d'accompagnement

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous consulter pour étude personnalisée par notre référente handicap

## Prérequis

Etre en position d'activité avec un groupe

## Date/période

A convenir

## Durée

Durée : 1 à 2 jours  
Horaires à convenir

## Lieu

A convenir

## Effectif [facultatif]

Min : 6 / Max : 12

## Intervenant

Guy-Marie DUBIN,  
Formateur, Consultant,  
Enseignant spécialisé  
et coordinateur d'ULIS

Les conséquences des troubles spécifiques des apprentissages sont variables d'une personne à l'autre. Ces troubles ne disparaissent pas, même à l'âge adulte. Les personnes souffrant de troubles Dys sont en recherche permanente de stratégies de contournement (adaptation et compensation de la difficulté) impliquant une grande fatigabilité.

## Objectifs de formation

- Comprendre les problématiques des troubles Dys
- Adapter sa pédagogie et concevoir des modalités de compensation pour mieux accompagner et former les apprenants souffrant de troubles Dys

## Contenus et objectifs pédagogiques

- Avoir des points de repère sur les différents troubles Dys : description des troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysorthographe, dysgraphie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, TDA(H))
- Appréhender les fonctions exécutives : la mémoire de travail, le contrôle inhibiteur, la flexibilité mentale et la planification
- Savoir détecter les troubles Dys à l'aide de grilles et identifier les besoins, les difficultés et les besoins spécifiques des apprenants
- Mettre en place des adaptations pédagogiques et découvrir des outils numériques simples de compensation : rendre des documents accessibles, mettre en place des méthodes de travail (éviter la double tâche et la surcharge cognitive, aider la compréhension, pallier les troubles des fonction exécutives)

## Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation et études de cas
- Présentation d'outils
- Remise de documents spécifiques : livret de formation, cartes heuristiques, documents de travail

## Résultats attendus

- Attestation de suivi de formation

## Contacts

Référent administratif et financier

Laura CHAINTRE

05.49.39.62.19

[gipfcip-formation@ac-poitiers.fr](mailto:gipfcip-formation@ac-poitiers.fr)

Référent pédagogique

Véronique BRADIER

06.34.42.15.76

[gipfcip-formation@ac-poitiers.fr](mailto:gipfcip-formation@ac-poitiers.fr)

Référent handicap

Nicole LAHMITI

05.49.39.62.19

[gipfcip-formation@ac-poitiers.fr](mailto:gipfcip-formation@ac-poitiers.fr)

## Modalités d'évaluation

---

- Emargement par feuille de présence
- Questionnaire de positionnement en amont de la formation
- Evaluation « à chaud » des capacités acquises (questionnaire)
- Evaluation de la satisfaction par questionnaire fin de formation

## Modalités d'inscription et délai d'accès

---

- Délai d'accès jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation et en fonction des places restantes
- Inscription : nous consulter

## Tarifs et financement

---

Prix : 395 € TTC - Consulter nos [conditions générales de vente](#)

Financements possibles :

- Compte personnel de formation
- Prise en charge par l'employeur
- Financement individuel
- Opco

### GIP FCIP DE L'ACADÉMIE DE POITIERS

Téléport 5 - LP2I - 3<sup>e</sup> étage, Avenue du Parc du Futur, 86130 JAUNAY-MARIGNY

Tél : 05.49.39.62.01 – Mail : [gipfcip-formation@ac-poitiers.fr](mailto:gipfcip-formation@ac-poitiers.fr) – <http://www.gipfcip.ac-poitiers.fr/>

Siret : 188 609 077 00048 – APE : 8559 A – Organisme de formation enregistré sous le numéro 54 86 P00 33 86 auprès du Préfet de la Région Poitou-Charentes